

FREN 3412
Morphologie et sémantique du français
Hiver 2019

*****PROVISOIRE*****

Horaire : mercredi et vendredi 14h35–15h55 (3 heures par semaine)
Local : PA (Paterson) 201

Professeur : Erik Anonby, Litt.D. (Leyde)
Consultation : 1616 DT, mercredi 11h–12h et jeudi 10h–11h, ou sur rendez-vous
Contact : erik.anonby@carleton.ca; tél. 613-520-2600, poste 6003

Description du cours

Dans ce cours, nous allons explorer le système morphologique du français : les mots du français, leur structures, traits et comportement. En plus, nous aborderons l'étude de la sémantique – la signification – des mots de cette langue. Nous allons traiter des questions telles que : *Qu'est qu'un mot ? Comment les mots sont-ils créés, construits et constitués ? Qu'est-ce que la signification et comment les structures linguistiques s'y associent-elles ?*

Prérequis : FREN 2401 ou la permission du département.

Objectifs ciblés

À la fin de ce cours...

- ✓ Tu connaîtras les principes de base de la morphologie et de la sémantique lexicale.
- ✓ Tu sauras comment identifier et décrire les unités lexicales et grammaticales, ainsi que leurs portées signifiantes, selon leur structure, fonction, et distribution.
- ✓ Tu comprendras les mécanismes de construction des mots et de leurs significations.
- ✓ Tu seras capable de résumer le système morphologique du français et d'autres langues.

Thèmes du cours (exemples)

- ❖ Qu'est-ce que la morphologie ? Qu'est-ce qu'un mot ?
- ❖ Classes morphologiques
- ❖ L'origine du vocabulaire
- ❖ Théorie et description morphologique
- ❖ Construction des mots : dérivation, inflexion, composition, ...
- ❖ Préfixes et suffixes
- ❖ Analyser des mots

- ❖ Résumer le système morphologique d'une langue
- ❖ La sémantique lexicale

Manuel d'instruction

Huot, H. (2005). *La morphologie : forme et sens des mots du français*. Paris, Armand Colin.

Il y aura aussi des lectures disponibles sur cuLearn, à la réserve de la bibliothèque, et à l'internet. Les sources principales en plus du manuel seront les suivantes :

Béchade, Hervé-D. (1992). *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*. Paris, Presses Universitaires de France.

Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiéma (2002). *Phonologie et morphologie du français*. Montréal, Fides.

Gardes-Tamine, J. (2018). *La grammaire: 1. Phonologie, morphologie, lexicologie* (5^e édition). Paris, Armand Colin.

Léon, Pierre et Parth Bhatt. 2017. *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique* (4^e édition). Toronto, Canadian Scholars Press.

Structure du cours

Ce cours est structuré en deux cadres principaux : l'enseignement, qui aura lieu normalement à la première séance de chaque semaine ; et la classe retournée (« flipped classroom »), qui se déroulera d'habitude à la deuxième séance.

La participation dans le cours (10%). Comme c'est un cours de 3^e année, l'apprentissage sera lié à l'interaction. Je m'attends à ce que tu assistes à toutes les séances, que tu contribues aux discussions, et que tu participes aux autres activités en classe. Il faut se rappeler que le facteur le plus important dans le succès des étudiants est d'être *présent* aux cours.

Pour démontrer du respect envers notre communauté de classe, et pour faciliter ton engagement dans les activités en classe, s.t.p. éteins ton téléphone ou tout autre outil de réseau social (y compris à l'ordinateur) pendant l'enseignement et la discussion. (Bref : ce n'est pas permis, et la note de participation en dépend.)

Je prendrai les présences une fois par semaine, et l'évaluation de la participation sera accomplie par une note globale de participation et d'engagement. Si tu vas manquer un cours, et tu veux t'assurer que tu ne perdras pas de crédit, fais-moi savoir en avance la raison pour laquelle tu ne pourras pas y assister; et s'il s'agit d'une raison approuvée (p. ex. une maladie documentée, le deuil, une tragédie), tu ne perdras pas de points.

Les lectures. Les lectures sont conçues pour renforcer et pour aller plus loin avec ce qu'on apprend en classe. Elles sont à lire *après* l'enseignement pertinent, mais *avant* de faire le devoir et la classe retournée.

Les devoirs (20%). Les devoirs donnent l'occasion d'*appliquer* les concepts que nous aborderons en classe et dans les lectures. Il y aura un devoir à remettre pour la plupart des semaines. Pour recevoir la totalité des points possibles pour un travail, il faut le remettre *au tout début du cours* à la date d'échéance, sur papier. Comme les devoirs sont essentiels dans ta préparation pour les cours, ils ne seront pas acceptés après le cours pertinent.

Je vous encourage parfois à travailler en groupe, mais chaque personne doit préparer et soumettre sa propre version. Il faut noter avec qui tu as travaillé. Ne soumetts pas un devoir identique à celui d'un autre étudiant; discutez des réponses ensemble, et écris-les toi-même.

Activités de classe retournée (« flipped classroom ») (20%). La plupart des semaines, le deuxième cours sera une classe retournée : un forum pour la discussion, l'analyse, la résolution de problème et la présentation des résultats. Certaines des activités, indiquées à l'avance, seront évaluées.

Travail d'application (30%). Avec ce que tu as appris au sujet de la morphologie du français comme ton point de départ, tu vas décrire le système morphologique d'une langue apparentée. Ce travail consiste en une brève présentation (10%) suivi d'un aperçu écrit (20%). La date d'échéance de l'aperçu écrit est au tout début du dernier cours.

Examen final (20%). Voici l'opportunité de consolider tout ce que tu as appris à partir de l'enseignement, des lectures, des devoirs et de la discussion en classe.

Évaluation

La note globale attribuée pour ce cours sera calculée comme suit :

Participation	10%
Devoirs	20%
Activités de classe retournée	20%
Travail d'application	30%
Examen final	20%

L'échelle de notation de Carleton se trouve à :

<http://calendar.carleton.ca/undergrad/regulations/academicregulationsoftheuniversity/acadregsuniv2/#2.3>

Règlement départemental sur la qualité de la langue : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) feront l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Si tu as soumis ton travail au service de soutien du département de français (1608 DT), indique-le sur ton travail ; tu profiteras d'un barème moins strict pour l'évaluation de la qualité de la langue.

Absences et retards approuvés : Si tu es absent(e) à cause d'une raison approuvée et documentée (p. ex. une maladie, le deuil, ou une tragédie personnelle), fais-moi savoir afin que tu ne perdes pas de points de participation. Pareillement, si tu n'es pas capable de remettre un travail à temps à cause d'une telle circonstance, tu ne perdras pas de points si tu le remets au plus tard une semaine après l'événement.

Tu seras notifié(e) des notes par l'intermédiaire de cuLearn au cours du semestre. Si tu as des questions concernant les notes, organise un rendez-vous avec moi pour qu'on les reconsidère. Je réserve le droit d'ajuster les notes individuelles et générales pour toute évaluation, mais je ne le ferai pas à la légère, et je te ferai savoir s'il y a eu un changement à ta note.

Il faut noter que, comme constaté dans la politique universitaire, ton statut académique (*standing*) dans le cours est déterminé par l'instructeur, mais il est soumis à l'approbation du doyen. Cela veut dire que les notes soumises par l'instructeur pourraient devoir être révisées. Les notes ne sont définitives qu'après avoir été approuvées par le doyen.

Communication par courriel

N'hésite pas à communiquer avec moi pour toute question se rapportant au cours. Je réponds d'ordinaire dans un ou deux jours de semaine. Emploie une ponctuation correcte dans tes messages – c'est un document « professionnel » – et exprime tes questions clairement (une question par paragraphe).

Useful services available to students

Service de soutien du département de français (1608 DT, 16^e étage, Dunton Tower)
Centre for Student Academic Support (<https://carleton.ca/csas>)

Plagiarism

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge the contribution or collaboration of another person;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in “substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs.”

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: <https://carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf>.

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: <https://carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf>.

Academic accommodations for students with disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. See <https://carleton.ca/pmc>.

Survivors of sexual violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: <https://carleton.ca/sexual-violence-support>.

Accommodation for student activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist.

See <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>.

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: <https://students.carleton.ca/course-outline>.

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. No formal examinations will be informally accommodated. All deferral requests have to go through the registrar's office: <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral>.